

Maîtriser les différentes stratégies et solutions de ventilation

Formation de 1 jour (7 heures) - 8h45-17h30

13 mars 2018

Objectifs de la formation

- ▲ **S'approprier les stratégies et techniques de ventilation des bâtiments**
- ▲ **Concilier qualité d'air intérieur et maîtrise des consommations d'énergie**
- ▲ **Être en mesure d'optimiser les réponses techniques et l'exploitation des systèmes**

Programme détaillé

Enjeux et aspects réglementaires

- Contexte réglementaire (QAI, réglementation thermique, normes, ...)
- Facteurs d'optimisation des pratiques de conception (fondamentaux)

Systèmes et techniques de ventilation

- Panorama des technologies et techniques (systèmes, ventilateurs, réseaux, diffuseurs, ...)
- Outils à disposition (guides d'aide à la décision, méthodologies, compétences, logiciels, ...)

Conception d'un système de ventilation efficace

- Points clés, priorités et éléments d'optimisation (recommandations)

Mise en œuvre des installations techniques : bonnes pratiques

- Préparation de la phase chantier (recommandations)
- Qualité de pose, vérifications et contrôles (procédures, conseils)

Entretien et exploitation des systèmes

- Sensibilisation des intervenants professionnels et des utilisateurs
- Management des interventions nécessaires (entretien, procédures, compétences, ...)

Recommandations et retours d'expériences

- Qualification de l'équilibre à trouver entre qualité de l'air et consommations d'énergie
- Définition et hiérarchisation des incontournables en vue d'une prescription adaptée

Publics concernés

Architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, professionnels du bâtiment, services techniques, maîtres d'ouvrage, bailleurs, agents de collectivité, chargés d'opération, AMO, SEM, syndicats d'énergie, animateurs et conseillers, élus et décideurs, consultants, agents immobilier, diagnostiqueurs, formateurs, ...

Prérequis

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

Approche pédagogique

Présentations théoriques, échanges, analyses de retours d'expérience, exercices et témoignages. Tous les participants bénéficieront des supports pédagogiques, outils et documentation.

Intervenants



Vincent COLIATTI
Ingénieur thermicien
TERRANERGIE



Laurent BOITEUX
Chef de projets et Formateur
Bourgogne Bâtiment Durable

Effectif	12 à 20 participants maximum.
Modalités d'évaluation	Mises en situation, exercices d'application, analyse collective, co-production, ... Temps d'évaluation de la progression des acquis. Evaluation de la mise en pratique des acquis 3 mois après l'action.
Lieu	Dijon (21) - <i>Délocalisation possible à la demande.</i>
Prix	300 € nets de taxes (organisme non soumis à la TVA). Déjeuner offert. <i>Remise d'une attestation de présence, d'une facture acquittée et d'une attestation de fin de formation.</i> Pour financer votre formation, des aides existent* : <ul style="list-style-type: none"> > Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). > Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes. > Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M. <p><small>* Conformément à la loi Formation, Bourgogne Bâtiment Durable est référencé dans l'outil Datadock.</small></p>
Contact	Laurent BOITEUX , 03 80 59 59 61, formation@bourgogne-batiment-durable.fr

Inscription obligatoire avant le 23 février 2018

Pour vous inscrire, deux méthodes :

- > En ligne : <http://formations2018.bourgogne-batiment-durable.fr>
- > En nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous par courriel à formation@bourgogne-batiment-durable.fr ou par courrier à : Bourgogne Bâtiment Durable - La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21 000 DIJON

BULLETIN D'INSCRIPTION

Maîtriser les différentes stratégies et solutions de ventilation - 13 mars 2018

Organisme / Structure :	_____																	
Adresse :	_____																	
Nom, prénom du stagiaire :	_____																	
Fonction ou qualification :	_____																	
En activité depuis :	_____	années								Niveau d'études : _____								
Téléphone (ligne directe) :	_____																	
Courriel :	_____																	
Régime alimentaire spécifique :	_____																	
Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert), est de :	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">1</td> <td style="padding: 2px 10px;">2</td> <td style="padding: 2px 10px;">3</td> <td style="padding: 2px 10px;">4</td> <td style="padding: 2px 10px;">5</td> <td style="padding: 2px 10px;">6</td> <td style="padding: 2px 10px;">7</td> <td style="padding: 2px 10px;">8</td> <td style="padding: 2px 10px;">9</td> <td style="padding: 2px 10px;">10</td> </tr> </table>								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10									

Je joins un chèque de 300,00 € à l'ordre de « Bourgogne Bâtiment Durable » et je recevrai une facture en retour.
Pour les collectivités territoriales souhaitant régler par virement, merci de prendre contact avec nous au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que Bourgogne Bâtiment Durable aura réceptionné la convention de formation remplie et signée par la personne de votre structure habilitée à passer commande.

Bon pour accord, fait à _____ le _____ Signature et cachet :